

**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS
DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS
AUX CONSEIL ET COMITES DE L'UFR ALLSH**

- Vu** le Code de l'éducation, notamment les articles L719-1 et D719-1 à D719-47 ;
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;
Vu les Statuts de l'Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (UFR ALLSH) adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 28 mars 2017 ;
Vu l'arrêté électoral en date du 08 février 2024 ;
Vu l'arrêté électoral modificatif en date du 19 mars 2024 ;
Vu l'arrêté de recevabilité des candidatures en date du 15 mars 2024 ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Instance : Conseil de l'UFR ALLSH

Collège : USAGERS

Sièges à pourvoir : 6 titulaires / 6 suppléants
 Inscrits : 13 303
 Votants : 739
 Bulletins blancs ou nuls : 19
 Suffrages valablement exprimés : 720
 Taux de participation électorale : 5,55 %
 Quotient électoral : 120

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges de titulaires attribués au quotient électoral	Sièges de titulaires attribués au plus fort reste	Total de titulaires sièges
UNI : Pour la liberté d'étudier dans nos filières ALLSH	89	0	1	1
Union Étudiante et Indépendants	349	2	1	3
BOUGE TA FAC avec la FAMI et tes associations d'ALLSH	103	0	1	1
UNEF, le syndicat étudiant	179	0	1	1

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
UNI : Pour la liberté d'étudier dans nos filières ALLSH	1	DAL CANTO Nassim	CREMER Lorelei
Union Étudiante et Indépendants	3	PEREZ Leonardo MBAYE Awa PHILIPPE Lorenzo	FERIGNAC Ihacy ROUIT Tom PEREIRA SANTOS FEHLBERG Renata
BOUGE TA FAC avec la FAMI et tes associations d'ALLSH	1	MARTINI Maeva	RAPEAU Léo
UNEF, le syndicat étudiant	1	PASTOR Adrian	CHARBONNIER Mélissa

Instance : Comité des Etudes de l'UFR ALLSH

Collège : USAGERS

Sièges à pourvoir : 5 titulaires
Inscrits : 13 303
Votants : 726
Bulletins blancs ou nuls : 17
Suffrages valablement exprimés : 709
Taux de participation électorale : 5,46 %
Quotient électoral : 141,80

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
UNI : Pour la liberté d'étudier dans nos filières ALLSH	86	0	1	1
Union Étudiante et Indépendants	445	3	0	3

BOUGE TA FAC avec la FAMI et tes associations d'ALLSH	130	0	1	1
Pour notre futur	48	0	0	0

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms
		Titulaires
UNI : Pour la liberté d'étudier dans nos filiales ALLSH	1	DAL CANTO Nassim
Union Étudiante et Indépendants	3	OUAHHABI-KHARBACH Sabine BOTSEN Eliott VIERIN Lucie
BOUGE TA FAC avec la FAMI et tes associations d'ALLSH	1	PURGUS Julian

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR **ALLSH** et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

L'Administratrice provisoire de l'UFR est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 29 mars 2024,

Pour le Président et par délégation,
L'Administratrice provisoire de l'UFR ALLSH,

Christine POPLIMONT


